

**PROCÈS – VERBAL**  
**de l'assemblée des délégués de l'AESC**  
**du 25 mai 2022, à Onnens**

- Présidence** : M. Martin Moosmann
- Membres du comité** :
- |                                    |             |
|------------------------------------|-------------|
| M. Marius Achermann                | Avry        |
| M. Gabriel Litzistorf              | Belfaux     |
| Mme Chantal Angéloz                | Corminboeuf |
| M. Daniel Aeschlimann              | Courtepin   |
| M. Hugo Cabral                     | Givisiez    |
| M. Thomas Chappuis, vice-président | La Brillaz  |
| M. Denis Schwab                    | La Sonnaz   |
| M. Pierre Bovet                    | Prez        |
- Exploitants** :
- M. Pascal Lottaz  
M. Jean-Marc Kolly  
M. Julien Biolley
- Secrétaire** : Mme Chantal Sottas
- SEGC Ingénieurs** :
- M. Norbert Wicht  
M. Romain Wicht
- Voix représentées** :

Communes membres	Délégué (e) présent (e)	Nombre de voix
Avry	Hofmann Christian	2
Belfaux		
Corminboeuf	M. Christian Vorlet M. André Bruderer	3
Courtepin	M. Mario Wüthrich	5
Givisiez	M. Eric Mennel	3
Gurmels	M. Christian Schneuwly	2
La Brillaz	M. Alexandre Krattinger	2
La Sonnaz		
Misery-Courtion	M. Alexandre Ratzé	2
Prez	M. Philippe Joliet	2
<b>Communes présentes</b> 08 / 10	<b>Total des voix représentées</b>	<b>21 / 26</b>

## **Ordre du jour :**

1. Accueil et nomination des scrutateurs
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée des délégués du 3 novembre 2021
3. Elections statutaires
4. Comptes et rapport de gestion de l'exercice 2021
  - 4.1 Présentation
  - 4.2 Préavis de la commission financière sur le rapport de l'organe de révision
  - 4.3 Approbation des comptes
5. Divers

**Scrutateur nommé :** M. Christian Schneuwly, commune de Gurmels

## **Excusés:**

M. Christoph Wieland, préfet du district du Lac  
M. Olivier Pompini, SEn  
Mme Eliane Dévaud-Sciboz, commune d'Avry  
M. Lionel Jordan, commune de La Sonnaz  
M. Michael Chatagny, commune de Prez, remplacé par M. Philippe Jolliet  
M. Vincent Schickel, commune de Belfaux  
M. Damiano Lepori, commune de Givisiez, membre de la commission financière  
M. Jean-Yves Garreau, comité de direction, commune de Misery-Courtion  
M. Beat Meuwly, comité de direction, commune de Gurmels  
M. Pedro Ferreira, Micarna

### **1. Accueil et nomination des scrutateurs**

Au nom du comité de direction, **M. le Président** souhaite la bienvenue à tous les délégués à cette assemblée des délégués ordinaire.

**M. le Président** remercie la commune de La Brillaz pour la mise à disposition des infrastructures et pour l'invitation au repas qui aura lieu, à l'issue de cette assemblée, à Lentigny.

Il salue de manière particulière les exploitants présents MM. Pascal Lottaz, Jean-Marc Kolly et Julien Biolley, nouvel exploitant depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021 à qui il adresse ses félicitations pour la réussite de la première partie des examens du brevet fédéral, la secrétaire-caissière, Mme Chantal Sottas ainsi que MM. Norbert et Romain Wicht, ingénieurs SEGC.

Conformément à l'article 3 du règlement d'exécution de la loi sur les communes, les débats peuvent être enregistrés afin de faciliter la rédaction du procès-verbal. Après approbation, définitive du procès-verbal, l'enregistrement sera effacé.

**M. le Président** nomme le scrutateur suivant : M. Christian Schneuwly de la commune de Gurmels. 21 voix sont présentes sur 26, la majorité absolue est de 11.

**M. le Président** excuse les personnes annoncées absentes, notamment M. le Préfet du Lac. La Step de Pensier étant située dans le district du lac, c'est pour cette raison que M. le préfet du Lac avait été invité à participer à l'assemblée des délégués de l'AESC.

Cette assemblée a été convoquée par insertion dans la feuille officielle n° 19 du 13 mai 2022 ainsi que par convocation aux communes membres en date du 27.04.2022. Tous les documents envoyés avec la convocation et disponibles sur le site internet.

Aucune objection n'est soulevée quant au mode de convocation, l'assemblée des délégués peut donc valablement délibérer.

## 2. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 3 novembre 2021

Le procès-verbal du 3 novembre 2021 est approuvé à l'unanimité des membres présents avec les remerciements d'usage à son auteur.

## 3. Elections statutaires

**M. le Président** informe que, suite à la démission de M. Marcel Tortorella au sein du Conseil communal de Givisiez, la commune de Givisiez propose d'élire M. Hugo Cabral au comité de direction de l'AESC. Il passe la parole à M. Cabral pour une brève présentation.

**M. Hugo Cabral** mentionne qu'il a été élu depuis 3 semaines au Conseil communal de Givisiez, commune qu'il habite depuis 2018. Il est marié et sa profession est ingénieur en génie mécanique.

**M. Hugo Cabral est élu au comité de direction par acclamations.**

**M. le Président** lui souhaite la bienvenue au sein du comité de direction.

## 4. Comptes et rapport de gestion de l'exercice 2021

### 4.1 Présentation

Les comptes ont été acceptés par le Comité de direction lors de la séance du 30 mars 2021.

Les points essentiels et les remarques sont mentionnés dans le rapport de gestion qui vous ont été transmis.

Ces comptes ont été contrôlés par notre organe de révision, soit la fiduciaire Fidustrust et présentés à la commission financière.

Il passe la parole au président de la commission financière, M. Christian Vorlet, pour la lecture de son rapport.

### 4.2 Préavis de la commission financière sur le rapport de l'organe de révision

**M. Christian Vorlet** prend la parole et fait lecture du rapport :

#### ***Rapport du compte de résultat et d'investissements 2021***

*La commission financière s'est réunie en date du 4 mai afin d'examiner les comptes de résultat 2021. Ceux-ci ont été vérifiés par Fidustrust, l'organe de révision choisi. Nous l'avons comparé au budget et nous avons constaté qu'il a été bien respecté dans son ensemble. Nous avons également reçu toutes les explications demandées.*

*Nous tenons à remercier le comité ainsi que la caissière pour leur excellent travail.*

*La commission vous propose d'accepter ces comptes tels qu'ils sont présentés.*

### 4.3 Approbation des comptes et du rapport de gestion

Aucune question n'étant formulée quant aux comptes, **M. le Président** passe au vote :

Les comptes 2021, tel que présentés, sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

**M. le Président** remercie la secrétaire et les exploitants pour la rédaction du rapport de gestion.

Aucune question n'étant formulée concernant le rapport de gestion, **M. le Président** passe aux votes :

Le rapport de gestion est approuvé à l'unanimité des membres présents.

## 5. Divers

- **AESC 2040 – team mandataires : nouvelle organisation**

Selon l'organigramme présenté, M. Norbert Wicht est le «pilote » du projet et les chefs de projet sont désormais M. Romain Wicht, SEGC et M. Alex Bonvin, Triform. La décision d'avoir maintenant un binôme à la direction du projet est une décision appropriée pour assurer le suivi de cet important dossier.

- **Présentation du système d'exploitation BIM**

**M. le Président** passe la parole à M. Romain Wicht pour la présentation du système d'exploitation BIM (présentation jointe au présent procès-verbal).

**M. Romain Wicht** présente la démarche choisie pour le développement de la Step, soit la méthode BIM. La méthode BIM est un processus de collaboration entre les différents partenaires du projet. Tous les intervenants vont travailler sur un format identique. Pour les exploitants, ce système permettra de consulter cette maquette afin de valider les données techniques de certaines phases de la construction.

**M. Mario Wüthrich** remarque que si la planification est correcte, il n'y a pratiquement aucun risque de dépassement de coûts.

**M. Romain Wicht** confirme cette remarque.

**M. le Président** remercie M. Romain Wicht pour sa présentation.

Concernant l'avancement du projet, les communes ont reçu récemment une présentation de l'état actuel du projet.

**M. André Bruderer** pose la question de l'exécution par-rapport au système BIM. Est-ce que chaque pièce est notée au fur et à mesure en fonction de l'avancement des travaux. Comment cela va fonctionner concrètement ?

**M. Romain Wicht** précise que le but est de le faire de manière numérique avant virtuelle afin que les problèmes soient déjà identifiés au niveau des maquettes numériques, ce qui est déjà arrivé et a déjà été corrigé.

**M. Denis Schwab** revient sur l'intervention de M. Bruderer en mentionnant un exemple : Est-ce que l'ingénieur en ventilation va immédiatement, en fin de journée, mettre à jour les travaux effectués durant la journée dans le système BIM afin que l'avancement des travaux soit conforme à la réalité.

**M. Romain Wicht** assure que c'est la direction des travaux qui va mettre à jour les travaux effectués durant la journée.

**M. le Président** précise que c'est la première Step, en Suisse, à utiliser ce système BIM.

**M. Christian Hofmann** demande comment se passe la récupération du phosphore, est-ce qu'il existe une technique.

**M. Norbert Wicht** explique que le phosphore est récupéré en flocculants du chlorure ferrique injecté, proportionnellement au débit qui rentre à la Step et qui permet une coagulation du phosphore. La prochaine étape sera de récupérer le phosphore contenu dans les boues.

**M. Éric Mennel** adresse ses remerciements pour le bulletin d'informations mis à disposition des communes ; ce document est important pour pouvoir informer les conseils communaux et la population.

**M. le Président** remercie M. Thomas Chappuis pour la mise en place de ce document.

**M. Hugo Cabral** constate que certains travaux d'entretien n'ont pas pu être réalisés durant l'année 2021 et questionne sur l'éventuelle augmentation de ces coûts dans les prochaines années.

**M. le Président** explique qu'un disque biologique va être mis au budget des investissements 2023. D'autre part, il y a une augmentation du prix du flocculant d'environ 25%.

La parole n'étant plus demandée, **M. le Président** clôt cette assemblée en remerciant ses collègues du comité, la collaboratrice et les collaborateurs de l'AESC ainsi que toute personne qui contribue au bon fonctionnement de la Step.

Il souhaite à tous un bel été et a le plaisir de passer la parole à M. Thomas Chappuis pour la suite du programme.

**M. Thomas Chappuis** informe que, comme promis depuis quelques temps déjà par la commune de La Brillaz, il a le plaisir d'inviter les personnes inscrites au restaurant de Lentigny.

L'assemblée est close à 18h00.

Le Président :

La Secrétaire :

Martin Moosmann

Chantal Sottas